

PAR COURRIEL

Le, 30 mars 2026



Objet : Demande d'accès à l'information
N. Réf : 2025-2026-432
Dossier : 376 139

Bonjour,

Par la présente, nous donnons suite à votre requête reçue le 18 mars 2026 par laquelle vous formulez une demande conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ — Chapitre A-2.1).

Comme souhaité, nous vous transférons copie des photos demandées relativement à l'orthophoto jointe à votre demande.

En terminant, selon les articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous signalons que vous pouvez réclamer la révision de cette conclusion auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Manon Côté
Responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels

p.j.

Document 1 : Avis de recours



Vue de façade, à partir de la route 255.



Vue générale de la partie récemment remblayée du lot D-P, de l'ouest vers l'est.

③

Lots : E-P rang 5, D-P rang 5, F-P Rang 5



Vue (détail) du lot D-P.

4



S
Vue de la dalle de tri, axe sud-est / nord-ouest.

5



Dalle de tri et limite arrière (nord-est) de l'aire exploitée. Axe nord-est / sud-ouest.

6



Limite nord-est de l'aire exploitée (détail).



Vue générale dalle de triage, axe nord-nord-est / sud-sud-ouest.



Limite nord-ouest de l'aire exploitée (récemment excavée pour le coulage de la dalle.)



Vestiges intégrés au relief, issus de l'exploitation originale du commerce de ferrailleur, situés à l'extrémité nord-est de l'aire exploitée.

10



Enjoliveur Studbaker modèle Station Wagon *Conestoga* 1955. Extrémité nord-ouest.



Pièce de ferraille automobile, limite nord-ouest.



Vue générale de l'aire centrale de l'exploitation, de l'ouest vers l'est

12



Vue générale, à partir de la dalle de tri, axe nord-sud.